

LE GRAND ROI TUTHALIYA, FILS DE KANTUZZILI

Les listes royales et leurs lacunes

Les rois hittites honoraient la mémoire de leurs « ancêtres », rois, reines et princes défunt, par des cérémonies accompagnées de sacrifices. Les « *Opferlisten* » établies à cet usage¹ devraient donc en principe nous faire connaître l'ordre de succession des prédécesseurs du Grand Roi Šuppiluliuma (c.1350-1319 av.J.C.). Le colophon de l'une de ces listes donne un total de « 44 rois » (y compris reines et princes)². Après avoir énuméré les souverains de l'Ancien Royaume toutes présentent de la façon suivante la suite de ceux-ci :

1. Telepinu- Ištapariya
2. Alluwamna- Ḫarapšili
3. Ḫantili
4. Zidanta- Iyaya
5. Ḫuzziya- Šummiri
6. Tuthaliya-Nikalmati
7. Arnuwanda- Ašmunikal

La mise au jour sur le site de Boğazköy au cours des dernières décennies de nouvelles « tablettes de donation de terres » (Landschenkungsurkunden/LSU) a permis d'établir de façon définitive :

1°) que les rois du « Moyen Royaume », Alluwamna, Ḫantili (II), Zidanza (le Zidanta [II] des listes) et Ḫuzziya (II/III), dont l'existence était mise en doute par certains³, étaient d'authentiques souverains qui avaient exercé leur pouvoir sur tout le pays de Ḫatti et fait rédiger, dans des localités réparties à

travers le royaume et pas seulement à Ḫattuša, divers LSU ayant de hauts dignitaires comme témoins et bénéficiaires⁴,

2°) que la liste canonique ainsi établie était défective et que deux « tabarna » au moins, Taḫurwaili⁵ et Muwatalli (I)⁶, considérés sans doute comme des usurpateurs, avaient été délibérément ignorés par elle alors que des tablettes scellées à leurs noms étaient conservées à Ḫattuša,

3°) que les rois Tuthaliya (I) et Ḫattušili (II)⁷, nommés par le traité d'Alep (CTH 75) après Ḫattušili I et Muršili I, ainsi que, de façon plus surprenante encore, le père de Šuppiluliuma, Tuthaliya (III), dont on niait naguère qu'il eût régné⁸, n'apparaissaient pas à la place attendue dans ces documents alors que de nombreux princes et princesses, aux noms hourrites en majorité, y trouvaient la leur⁹.

Les problèmes posés par l'histoire des « temps obscurs » de la monarchie hittite ont été renouvelés par la publication récente de la bulle Bo 99/69 portant l'empreinte du sceau d'un roi « Tuthaliya, fils de Kantuzzili ». Cette découverte est venue compliquer une situation fort embrouillée mais sans doute aussi apporter un élément décisif à la solution d'une partie des problèmes restés en suspens¹⁰. Bien des hypothèses avancées avant la révélation de ce document sont maintenant caduques et les questions posées par l'évolution de la monarchie hittite au cours du XVe siècle avant notre ère sont à reprendre à la lumière de Bo 99/69.

Il est vrai que jusqu'à présent la plupart des auteurs préféraient, et beaucoup préfèrent encore, confondre les deux souverains homonymes portant ce nom et ne parler que d'un seul Tuthaliya I/II, successeur de Muwatalli I et époux de Nikalmati¹¹. Ils nient ou mettent en doute l'existence de Ḫattušili II¹². Par ailleurs l'idée que Tuthaliya I/II se rattachait à la famille de Ḫuzziya II/III « comme un fils ou comme un gendre »¹³ et qu'il n'y avait pas eu à Ḫattuša, vers le milieu du XV^e siècle av. J.-C., l'avènement d'une nouvelle dynastie avait été favorisée par la redatation du traité « akkadien » conclu par un roi hittite avec un Šunaššura de Kizzuwatna¹⁴. Attribué longtemps à Šuppiluliuma, cet accord a été rendu à Tuthaliya II (= I/II) par G. Wilhelm¹⁵. La mention dans le texte du « grand-

père » de ce dernier roi a fait supposer abusivement qu'il était le petit-fils du Grand Roi Zidanza (II). On a conservé en effet la tablette d'un traité paritaire conclu par celui-ci avec un certain Pilliya, roi de Kizzuwatna¹⁶. Il semblait logique dans ces conditions de renoncer à faire du Tuthaliya cité par CTH 75 le grand-père de Tuthaliya II et d'accepter l'idée qu'une continuité dynastique avait prévalu à Ḫattuša au cours du XVe siècle avant notre ère. Conclusions adoptées par beaucoup sans tenir compte du fait que l'apparition d'une reine au nom hourrite, Nikalmati, auprès de Tuthaliya II restait inexplicable de même que les autres phénomènes témoins d'une forte pénétration hourrite en Hatti dans tous les domaines de la vie sociale. La conviction affirmée par ailleurs qu'il n'avait jamais existé qu'un seul Šunaššura, roi de Kizzuwatna, présent dans les divers textes diplomatiques mentionnant son nom, avait fortifié la conviction de nombreux spécialistes qu'une liste écourtée des rois hittites convenait beaucoup mieux à l'établissement de synchronismes avec les pays voisins, en particulier avec le Kizzuwatna et le Mitanni, que la liste longue débutant avec le fondateur d'une dynastie nouvelle, Tuthaliya I, préconisée par O.R. Gurney et acceptée par d'autres auteurs¹⁷.

Il existait cependant, avant même la publication de l'empreinte de sceau Bo 99/69 révélant l'existence d'un « Grand Roi Tuthaliya, fils de Kantuzzili »¹⁸, de fortes présomptions concernant la réalité des personnages royaux qu'on voulait arbitrairement rayer de la liste des souverains hittites. Ph. Houwink ten Cate, bien que fidèle à l'idée qu'un seul Tuthaliya (I/II), mari de Nikalmati, avait succédé à Muwatalli I et précédé Arnuwanda I, a présenté des arguments solides en faveur de l'existence de Ḫattušili II, celui-ci étant considéré de façon paradoxale comme le père ou le beau-père de Šuppiluliuma, lequel aurait été adopté par Tuthaliya III à la fin de son règne¹⁹; et surtout en montrant de façon convaincante que les traités ayant des contenus dissemblables, sinon opposés, conclus avec un Šunaššura ne pouvaient appartenir à un seul roi de Kizzuwatna de ce nom, contemporain de Tuthaliya I/II ou de Tuthaliya III. Deux rois Šunaššura doivent être distingués, sans doute un grand-père et

son petit-fils²⁰. O. Carruba avait d'autre part défendu avec de solides arguments l'hypothèse selon laquelle le « sceau en forme de croix de Malte » n'ignorait pas, contrairement à la conclusion à laquelle avaient abouti les auteurs de sa publication²¹, que trois Tuthaliya avaient régné dans le pays de Ḫatti avant Šuppiluliuma, l'un d'entre eux étant présent sur le *Cruciform Seal* « *in absentia sed non incognito* »²². Quelques renseignements sur l'histoire de la crise qui a affecté le Ḫatti et sur les circonstances qui ont favorisé l'avènement de Tuthaliya I sont fournis par deux tablettes très mutilées, CTH 251²³ et KUB XXXIV 40²⁴, qui ont reçu un éclairage inattendu de la découverte de plusieurs LSU rédigés par la chancellerie des rois Ḥuzziya II/III (c.1485-1470 av.J.C.) et Muwatalli I (c.1470-1465). Ces nouveaux documents ont permis d'identifier les personnages nommés par les deux « édits » ou « protocoles » publiés auparavant²⁵. La preuve a été ainsi faite, malgré la réticence de certains à l'admettre²⁶, que leur auteur était le successeur de Muwatalli I et que ces deux textes dénonçaient les meurtres successifs qui avaient décimé la famille royale avant son avènement, crimes dont il cherchait à innocenter son père, désigné comme le « père de Mon Soleil »²⁷, jamais comme son prédécesseur²⁸, et lui-même. Muwatalli, qu'une donation du roi Ḥuzziya présente comme le « chef prétorien » (*GAL.MEŠEDI*) de ce dernier²⁹, avait tué son maître pour s'emparer du trône³⁰. C'est vraisemblablement quelques années plus tard que deux dignitaires, qu'il avait élevés à de hautes fonctions, les princes Ḥimuili et Kantuzzili, sans doute deux frères, ont assassiné le roi Muwatalli sans réussir à s'emparer du pouvoir³¹. Ils ont été, après une période de troubles et d'incertitude, « graciés » par un nouveau souverain et par une reine, anonymes dans le texte qui relate ces événements³². Ces deux personnes royales, certainement les auteurs des deux « protocoles », ont voulu justifier leur conduite. Tout montre que le roi en cause était Tuthaliya I, considéré longtemps comme le fondateur d'une nouvelle dynastie et l'ancêtre direct de Šuppiluliuma. Cette conclusion, antérieure aux découvertes récentes et même à la redatation des « middle hittite texts », avait été déduite de l'expression utilisée

par le traité d'Alep (CTH 75) pour caractériser son avènement. Celui-ci précisait en effet que Tuthaliya était monté sur le « trône de la royauté » et non, selon la formule consacrée, sur le « trône de son père »³³. Bien que cette conclusion logique ait été mise en doute par les partisans de la « continuité dynastique », elle n'avait cessé d'avoir des défenseurs³⁴. Elle avait la grand avantage de fournir une explication au phénomène nouveau apparu à partir de cette époque, la « hourritisation » profonde de la société, de la religion et de la « culture » hittites et en particulier des milieux dirigeants, avec l'apparition de princes et d'une grande majorité de reines portant des noms hourrites. Elle permettait aussi de comprendre pourquoi un certain nombre de souverains hittites avaient par la suite porté un « double nom », un nom de naissance hourrite et un nom de trône hittite³⁵.

Kantuzzili, fils de Tuthaliya ?

Les deux meurtriers du roi Muwatalli, les princes Ḥimuili et Kantuzzili, apparaissent ensemble en KBo XXXII 185, LSU de Muwatalli I et en KUB XXXIV 40 ainsi que dans divers autres fragments des « protocoles de succession dynastique »³⁶. Le texte de CTH 271.1 est celui qui fournit le plus de précisions sur les liens qui unissaient les deux hommes. Les lectures proposées par H. Otten ont amélioré la compréhension de ce texte dont les lignes les mieux conservées se présentent ainsi :

8' SAL.]LUGAL AMA-KU-NU ku-en-zi šu-ma-a-ša[... / 9' p]i-ra-an-na "Hi-mu-i-li-iš "Kan-t[u-uz-zि-li-iš-ša/

10' "Mu-w]a-at-ta-al-li-in ku-e-ni-ir nu[... / 11' ...] a-ap-pa-ma a-pi-da-aš-pat UD^{BIA}-aš / 12' "M]u-u-wa-a-aš SAL.LUGAL AMA KU-NU ku-en-zi/ 13' ...] ku-en- zi // 14' ...] LUGAL-aš SAL.LUGAL-aš-ša kat-ta-an ti-i-e-[er/ 15' [nu-uš-ša-an] ḥu-iš-nu-e-er nu-za LUGAL-uš SAL.L[UGAL-aš-ša / 16'...] IT-TI LÚ.MEŠ GAL.GAL kat-ta[.../ 17' [LUGAL-uš]

SAL.LUGAL-aš-ša ^mHi-mu-u-i-li-in/ 18'... tji-zi-li-ša U ^{LÚ.MEŠ} GAL.GAL...

« Muwa] tue la reine, votre mère, et vous.../ mais auparavant Ḫimuili [et] Kantuzzili/ ont tué Muwatalli et.../

...alors en ces mêmes jours.../ Muwa tue la reine, votre mère.../... il (la) tue !//...aux côtés du roi et de la reine ils se sont placés/ et] eux les ont laissés en vie. Maintenant le roi et la reine/ ...avec les Grands, ensemble.../

Moi, le roi et la reine nous avons [protégé] Ḫimuili/ Que les...et les Grands [protègent le roi et la reine »³⁷

Les quelques lignes qui précèdent ce passage évoquent la violation du « serment du dieu » (XXXIV 40 :5'), ce qui renvoie sans doute au crime dont Muwatalli s'était rendu coupable alors qu'il était, au même titre que le père du Soleil (KBo XVI 24+25 IV 11-17), engagé envers le roi Ḥuzziya. Les souverains qui s'adressent à des princes ou des Grands interpellés à la deuxième personne du pluriel ('šu-me-e-eš', lignes 2' et 3') englobent certainement dans ce groupe Ḫimuili et Kantuzzili dont les actions sont présentées à la troisième personne. Car ce passage et les autres fragments des protocoles paraissent montrer de la manière la plus évidente que Ḫimuili et Kantuzzili étaient deux frères, fils de la « reine-mère » et donc d'un roi. L'interprétation de S. Bin-Nun qui voit dans les personnages qui sont « vouvoyés » par le « couple royal » des partisans de Muwatalli qui auraient réclamé le jugement et la punition des deux régicides est en partie due à la lecture erronée de la ligne 11' ('DI^{H̄I.A}-x') qui a été rectifiée par H. Otten³⁸. Par ailleurs, S. Bin-Nun datait XXXIV 40 d'une époque tardive et en attribuait la paternité à Suppiluliuma et à la reine Ḥenti. Les révélations apportées par les LSU ont modifié la donne et obligé les chercheurs à changer de terrain. Muwa, l'assassin de la reine, dont le nom n'avait pas été lu par S. Bin-Nun en XXXIV 40 :12', était sûrement, quant à lui, l'ancien GAL.MEŠEDI de Muwatalli I. Il avait voulu par son geste

venger la mort de son maître, ce qui permet de supposer que sa victime avait joué un rôle de premier plan dans les événements dont elle avait peut-être été l'instigatrice. Lui-même est présent sur la liste des témoins de Bo 90/671 aux côtés du seul Ḫimuili mais précédent Ḫimuili et Kantuzzili en KBo XXXII 185, deux LSU scellés par Muwatalli I. C'est un nouveau souverain et une nouvelle reine, bénéficiaires du « coup d'état », qui ont pris sous leur protection les deux princes, ses auteurs, qui étaient actifs à la cour de Muwatalli.

Dans un article écrit avant la publication de Bo 99/69, Ph. Houwink ten Cate avait proposé, comme beaucoup d'autres, d'attribuer KBo XVI 24+25 et KUB XXXIV 40 à Arnuwanda I et, ce qui était original, de faire de la « reine Katteshapi », personnage énigmatique dont la position reste indécise et qui est ignorée par les *Opferlisten*, la victime de Muwa³⁹. Menacée par ce dernier, mais ayant échappé à la mort, cette reine, identifiée comme la veuve du roi Zidanza (grand-père supposé du premier Tuthaliya), aurait survécu à Ḥuzziya II/III (son fils ?) et à Muwatalli I et conservé son rang au début du règne de (son petit-fils ?) Tuthaliya I/II, lequel devrait être identifié au « père de Mon Soleil » de KBo XVI 24+25. Il semble très improbable que, dans le même paragraphe, le verbe *kuen-* prenne deux sens différents à quelques lignes d'intervalle et par ailleurs le fait que toutes les listes fassent de la reine Iyaya l'épouse de Zidanta II (Zidanza dans les textes contemporains) oblige à rechercher un autre partenaire pour la reine Katteshapi⁴⁰.

Les précisions apportées par les LSU en ce qui concerne la carrière des dignitaires impliqués dans le *pronunciamiento* permettent d'évaluer les rapports de force existant à cette époque dans les milieux dirigeants du Ḥatti. Le prince Ḫimuili apparaît d'abord avec le titre de GAL.GEŠTIN (« Grand du vin ») dans la liste des témoins de la donation Bo 90/671 scellée au nom du roi Muwatalli (^mNIR.GÁL LUGAL.GAL). Il est précédé dans cet acte royal par deux dignitaires, le « chef du personnel du palais » (GAL^{DUMU.MEŠ} É.GAL), Arinnel, et le chef de la garde (GAL^{LÚ.MEŠ} MEŠEDI), Muwa⁴¹. Du fait qu'Arinnel nous est connu par plusieurs LSU comme ayant exercé la même charge au cours du règne de

Huzziya II/III⁴², il est certain que Bo 90/671 a été publié au début de celui de Muwatalli I, le meurtrier de son prédécesseur. Arinnel, de même que d'autres dignitaires, avait donc accepté le fait accompli et servi le nouveau roi responsable de la mort violente de son premier seigneur. Arinnel a ensuite disparu et c'est Ḥimuili qui l'a remplacé à la tête des « serviteurs du palais ». Ce dernier est alors devenu le troisième personnage de l'état après le chef prétorien Muwa, le successeur à ce poste sensible de Muwatalli lui-même et certainement un homme de confiance du nouveau roi. Mais le LSU KBo XXXII 185 qui nous l'apprend réserve la troisième place parmi les dignitaires témoins de la donation au prince Kantuzzili, « surintendant des écuyers d'or » (UGULA^{LÚ.MEŠ}IŠ.GUŠKIN)⁴³. La comparaison entre les données des LSU et celles fournies par XXXIV 40 encourage à faire de Ḥimuili l'aîné des deux frères. Il a été le premier à accéder à de hautes fonctions administratives et « politiques ». Monté en grade lors de la disparition d'Arinnel il a été rejoint par son cadet, sans doute trop jeune pour pouvoir prétendre à de lourdes responsabilités quand Ḥimuili avait accédé au poste de GAL.GEŠTIN (quelques années auparavant ?). Les deux princes étaient très probablement les fils d'une reine qui ne peut avoir été l'épouse de l'usurpateur Muwatalli. L'hypothèse la plus vraisemblable est de voir en elle la veuve de Huzziya II/III, la reine Šummiri. Elle et ses fils, qui seraient dans cette hypothèse les fils du roi Huzziya, auraient reconnu le pouvoir de l'usurpateur Muwatalli et auraient été récompensés de ce fait. La reine aurait conservé sa position au cours du nouveau règne alors que ses fils obtenaient des charges éminentes, aux premiers rangs de la hiérarchie aulique⁴⁴. C'est peut-être elle qui les a poussés à se débarrasser de l'intrus pour s'emparer du pouvoir. Mais le chef de la garde a vengé son maître en tuant la reine et un autre clan, aux affinités hourrites, a profité de la situation pour s'emparer du trône tout en épargnant les deux princes qui lui en avaient ouvert la voie. La ligne 11' de XXXIV 40 montre bien qu'une période de troubles et d'incertitude a précédé l'installation du nouveau régime. L'ensemble de cette documentation a fourni à S. de Martino la

base d'une reconstruction audacieuse des événements qui a été adoptée par la plupart des spécialistes.

Admettant qu'Arnuwanda I, fils de Tuthaliya I/II était l'auteur des « protocoles » XXXIV 40 et KBo XVI 24+25, il en a déduit que les deux princes Ḥimuili et Kantuzzili avaient tué l'usurpateur Muwatalli afin de faire monter sur le trône leur père Tuthaliya I/II⁴⁵. Cette datation relativement tardive des quelques textes qui nous renseignent sur les événements dramatiques qui ont accompagné l'avènement du premier Tuthaliya lui a permis, à tort, d'identifier des protagonistes de l'affaire et en particulier Kantuzzili, à des personnages appartenant indiscutablement à une génération postérieure. Kantuzzili, « prêtre de Kizzuwatna », qui apparaît, souvent sous son seul titre (^{LÚ}SANGA) aux côtés de ses frères, Mannini, Pariyawatra et Tulpi-Tešup dans les rituels décrivant des cérémonies célébrées en l'honneur de la déesse Nikkal, qu'avait étudiés F. Imparati⁴⁶, a été confondu avec le meurtrier du roi Muwatalli. L'attribution de ces textes à la reine Nikalmati, épouse de Tuthaliya I/II, proposée par la regrettée hittologue, a été acceptée par S. de Martino, ce qui allait dans le sens de son hypothèse⁴⁷. La publication des rituels hourritisants *itkahi* et *itkalzi* (CTH 777-778)⁴⁸, de divers fragments de la prière du roi Arnuwanda et de la reine Ašmunikal déplorant les ravages infligés au pays hittite par les Gasgas des montagnes pontiques (CTH 375)⁴⁹ ainsi que le « *join* » des deux fragments KUB XXXVI 119 et 118 réalisé par H. Otten⁵⁰, montraient pourtant que le second Kantuzzili, le « prêtre », appartenait à la génération des fils d'Arnuwanda et des frères de Tuthaliya III et pouvait difficilement se confondre avec le personnage de même nom contemporain de Muwatalli I et de son successeur. Les données actuellement disponibles permettent d'affirmer qu'un contraste absolu oppose la situation des deux dignitaires homonymes. Le premier Kantuzzili, presque toujours nommé après un Ḥimuili qui était son frère aîné, les deux princes étant probablement les fils d'une reine selon le témoignage de XXXIV 40, a été actif aux cours des règnes de Muwatalli I et de Tuthaliya I. Le second Kantuzzili, apanagé en Kizzuwatna, était le frère des princes Maninni, Pariyawatra et Tulpi-Tešup et très

vraisemblablement du roi Tuthaliya III, le Tašmišarri des rituels hourrites de purification, et le contemporain de hauts dignitaires, Ḫalpaziti, Duwa, Gaššu, et des princesses Mušuhēpa (sans doute son épouse) et Lalantiwšha. Il a été l'auteur de la lettre HKM n°74, adressée à Gaššu, le gouverneur de Tapikka au début du règne de Tuthaliya III, retrouvée à Maşat Höyük et « signée » du ^{LÚ}SANGA (de Kizzuwatna)⁵¹.

L'idée que deux fils, en âge d'occuper de hautes fonctions, aient assassiné un roi qui les avait investis de celles-ci pour faire monter sur le trône leur père âgé, pouvait être admise comme une hypothèse plausible bien que peu vraisemblable. Mais il aurait fallu pour l'étayer des indices concordants et il aurait été logique que dans une telle situation l'un des deux fils qui s'étaient dévoués, au prix d'un meurtre, à l'élévation de leur père ait eu l'assurance de sa succession, ce qui n'a pas été le cas. Une série de fragments des « protocoles de succession » nous assure au contraire que les deux princes sont restés actifs au cours du nouveau règne et ont été conviés à reconnaître l'héritier du trône (le tuhkanti) désigné par un roi, leur soi-disant père, qui avait pris le pouvoir à la faveur de leur crime⁵². Avant même que Bo 99/69 soit publié il était évident que la reconstitution des événements préconisée par S. de Martino et adoptée par de nombreux spécialistes devait être abandonnée⁵³

Le Grand Roi Tuthaliya, fils de Kantuzzili

La découverte dans les ruines de Boğazköy de la bulle Bo 99/69 a révélé qu'un roi Tuthaliya, dont la filiation était ignorée avant la parution de l'article de H. Otten publié dans les Archäologischer Anzeiger, avait régné à Ḫattuša. Cet auteur a très justement attribué le sceau imprimé sur celle-ci au premier roi de ce nom tout en faisant suivre le titre de son article d'un point d'interrogation⁵⁴. Il était en effet impossible de le donner à Tuthaliya III dont on sait, au témoignage du rituel hourritisant CTH 700, qu'il était le fils du roi Arnuwanda I⁵⁵ ni à Tuthaliya II, le père (adoptif ?) de celui-ci, dont le fragment qui inaugure ses annales, CTH 142.1, déclare :

Ainsi (parle) le Tabarna Tuthaliya, le Grand Roi : « Quand mon père devint dieu, j'étais [jeune] et le roi d'Arzawa [me fit la guerre... » (KUB XXIII 27 I 1-3).

La restauration proposée par O. Carruba : « *UMMA Tabar]na "Tuthaliya LUGAL.GAL/ man ABU-JA DINGIR- LIM kišat/ ugaz TUR-aš] ešun...* »⁵⁶, est quasiment certaine et corroborée par la phraséologie de CTH 143 (les « annales » d'Arnuwanda). Le roi Tuthaliya et la reine Nikalmati ont par ailleurs initié un rituel de contre-magie pour, à les en croire, combattre les manœuvres dolosives de la sœur du roi, Ziplantawiya, accusée d'avoir perpétré des actes de « magie noire » à l'encontre du couple royal et de ses fils (ou de ses enfants)⁵⁷. Il y a peu de doute que la « reine » Ziplantawiya était la fille d'un roi hittite et son frère le jeune (TUR) prince qui était monté sur le trône à la suite de la mort prématurée de son père. Ces circonstances pourraient expliquer que Ziplantawiya, plus âgée que Tuthaliya (II) ait été la Tawananna au cours de la « régence » du jeune souverain et ait été éliminée ou mise à l'écart ensuite, ainsi que ses fils, par un roi et une reine désireux d'échapper à sa tutelle. Les unions supposées entre les familles royales de Ḫattuša et de Kizzuwatna et l'idée que Ziplantawiya ait été « reine » à Kizzuwatna plutôt qu'à Ḫattuša, mises en avant par Ph. Houwink ten Cate pour expliquer ces événements complexes, ne reposent sur aucun indice sérieux⁵⁸.

Il est dans ces conditions raisonnable d'en revenir aux données du traité d'Alep, tardif mais explicite. Après avoir narré les exploits des Grands Rois Ḫattušili I et Muršili I, CTH 75 fait intervenir successivement à Alep un Tuthaliya, un Ḫattušili et enfin Šuppiluliuma⁵⁹. Selon ce texte le second Ḫattušili est allé en Syrie pour confirmer l'attribution, faite par le roi de Mitanni/Hurri, de divers territoires qui avaient appartenu à Alep, avant sa destruction par Tuthaliya I, aux « gens » des pays de Nuhašše et d'Aštata (KBo I 6 I 19-32), ce que confirment des fragments de traités. Il a donc agi avant tout par la diplomatie et son activité en Syrie, sans doute de courte

durée, ne saurait se confondre avec les entreprises guerrières du premier Ḫattušili⁶⁰.

Ainsi, un Ḫattušili retrouvant sa place entre les deux premiers Tuthaliya, on aurait confirmation de la pratique de la paponymie, fréquente à l'Age du Bronze, à Ḫattuša. Tuthaliya II et Tuthaliya III auraient bien été l'un et l'autre les petits-fils d'un roi homonyme, ce qui est conforme au schéma proposé naguère par O.R. Gurney. La courte durée du règne de Ḫattušili II expliquerait la grande pauvreté de la documentation afférente à son règne. H.G. Güterbock, O. Carruba et Ph. Houwink ten Cate ont rassemblé toute la documentation disponible⁶¹ et montré que le fragment KUB XXXVI 109 mettait en scène la proclamation comme roi ou héritier du trône d'un prince Ḫattušili qui était obligatoirement le second monarque de ce nom⁶². La parenté de ce texte avec le protocole de succession KUB XXXVI 119+118 assure le bien-fondé des restaurations proposées de ses nombreuses lacunes. Il y a peu de doute que XXXVI 119+118 a été rédigé à l'occasion de la proclamation de Tuthaliya III et XXXVI 109 lors de celle de Ḫattušili II⁶³, son probable arrière-grand-père.

Tuthaliya « fils de Kantuzzili » se retrouve ainsi à la place qui avait été assignée avant la révélation de son patronyme à un roi de ce nom dont on ignorait les origines et qu'on pouvait considérer comme le fondateur d'une nouvelle dynastie. Les circonstances exceptionnelles qui avaient présidé à son avènement permettaient de supposer qu'il devait sa légitimité à un mariage avec une « princesse de premier rang » issue du dernier couple légitime de la lignée des Labarna. Comme la description de la « fête nuntariyašha », célébrée à Taḫurpa en présence des reines (CTH 626.IV), mentionne, avant ceux de souveraines bien connues par ailleurs, le nom d'une certaine Walanni, il a été admis que la liste des « tawananna », épouses des ancêtres de Šuppiluliuma et de Šuppiluliuma lui-même, qui se retrouve en partie sur le *Cruciform Seal*, devait s'établir de la façon suivante :

- 1.Walanni, 2.Nikalmati, épouse de Tuthaliya II (=I/II),
- 3.Ašmunikal, sœur ou épouse d'Arnuwanda, 4.Taduhepa,

femme de Tuthaliya III, 5.Henti et 6. Tawananna, épouses de Šuppiluliuma⁶⁴.

On a souvent choisi, dans le camp de ceux qui admettaient l'existence de ce roi, de faire de Walanni l'épouse de Ḫattušili II⁶⁵. Il avait aussi été admis, à partir d'autres prémisses, de voir en elle « la princesse de premier rang » qui avait donné au premier Tuthaliya le droit de monter sur le trône en conformité avec les règles de succession édictées par le Grand Roi Telepinu⁶⁶. Ces hypothèses doivent maintenant être abandonnées à la lumière de Bo 99/69, sauf à multiplier les cas d'homonymie. Le nom de Kantuzzili est en effet associé à celui de Walanni dans les *Opferlisten*⁶⁷. Il est donc très probable que Tuthaliya I a été le fils du couple formé par un prince Kantuzzili et la future « reine » Walanni et que les listes ont conservé le souvenir de ces deux personnages qui étaient les ancêtres « roturiers » de Šuppiluliuma. S'ils ont bénéficié d'un culte funéraire, ce qu'indiquent les listes, il est très étonnant que les rois Tuthaliya I et Tuthaliya III soient apparemment ignorés de celles-ci. Ils pourraient y avoir figuré sous leur supposé « nom de naissance » hourrite mais l'absence dans ces documents de Tašmišarri (= très vraisemblablement Tuthaliya III), le probable « père » de Šuppiluliuma, n'est pas favorable à cette option. L'éénigme reste donc entière sur ce point car il est difficile de croire que le souvenir de Tuthaliya III ait été frappé d'une *damnatio memoriae*. Il est cependant curieux que le *Cruciform Seal* ait laissé vide la surface adjacente aux hiéroglyphes nommant la reine Taduhepa, où on s'attendrait à lire ceux de Tuthaliya (MONS Tu), présents deux fois par ailleurs sur ce sceau. Le fait que seuls l'empreinte mutilée du sceau de Maşat Höyük et celle, intacte mais unique, du sceau de Boğazköy ont conservé le souvenir de la filiation de Šuppiluliuma montre que ce roi n'a pas voulu insister sur celle-ci. Comme l'a souligné H. Otten il est probable que l'usage des sceaux (ou du sceau) dont les empreintes se lisent sur la tablette Maşat 76/15 et la bulle Bo 91/1314 : « Sceau de Šuppiluliuma Grand Roi Héros, fils de Tuthaliya Grand Roi, Héros » a été de courte durée et a été limité au tout début du règne. Šuppiluliuma n'était peut-être qu'un fils adoptif

de son prédécesseur⁶⁸. Ce qui repose la question de la filiation de la reine Ḫenti, sa première épouse⁶⁹.

Quant à Walanni il est loisible d'en faire une princesse royale, peut-être la fille de Zidanza (le Zidanta [II] des listes), moins probablement celle du roi Ḥuzziya II/III. C'est sa mère Walanni, femme d'un Kantuzzili, et non son épouse qui aurait apporté la légitimité à Tuthaliya I. Son nom, typique de l'onomastique anatolienne, entre dans un groupe d'anthroponymes bien représenté dès l'époque cappadocienne⁷⁰. L'appartenance de Walanni à la famille des Labarna, dans laquelle n'apparaît aucun nom hourrite, semble certaine mais son mari était sans doute d'une autre origine et était vraisemblablement issu d'un clan de souche hourrite ou ayant subi de fortes influences hourrites, à Kizzuwatna, à Šapinuwa ou ailleurs ? O. Carruba veut retrouver dans la liste C⁷¹ les noms de Kantuzzili et de [Walanni] (en lacune) suivis par celui de « "BU-LUGAL-ma DUMU "Tu-ut-ḥa-[li-ia /BU-Šarruma, fils de Tuthaliya ». Tuthaliya I aurait eu pour fils Ḥattušili II dont le nom (de naissance) aurait été celui, hourrite, de Ḫišmišarruma ou de Tašmišarruma. Si cette proposition est adoptée confirmation serait faite de l'origine hourrite de la nouvelle dynastie. Tuthaliya I aurait eu, lui aussi, très vraisemblablement un « nom de naissance » de ce type. Il faut cependant remarquer que les lignes suivantes de CTH 661.3 mentionnent « Pawaḥtelmaḥ, père de L[abarna] », ce qui, si la restauration est exacte, renvoie au tout début de l'Ancien Royaume. Mais cela n'oblige pas à renoncer à l'hypothèse formulée par O. Carruba étant donné le désordre régnant dans les listes.

En résumé l'ensemble de la documentation disponible, LSU et « protocoles », engage à abandonner l'idée d'une continuité dynastique, en ligne masculine tout au moins, de la famille royale hittite. Comme de nombreux indices, sur le plan religieux et sur celui de l'onomastique en particulier, le laissaient supposer, il y a eu plus qu'une révolution de palais à Ḥattuša vers 1465 avant notre ère et les répercussions des événements se sont fait sentir dans la plupart des domaines de la vie sociale. Un prince étranger à la lignée des Labarna,

Tuthaliya I, a pris le pouvoir et sa probable mère Walanni est, semble-t-il, devenue la reine alors que son père continuait à jouer un rôle important à l'armée, comme nous l'apprend le fragment d'annales KUB XXIII 16⁷².

L'identité de Kantuzzili, père de Tuthaliya I et les annales du roi

Après la publication de Bo 99/69 tous les spécialistes, à l'exception d'O. Soysal⁷³, ont reconnu que le premier Tuthaliya était monté sur le trône avec l'appui de son père Kantuzzili qui, pour une raison qui n'est pas évidente, n'a pas cherché à profiter du meurtre du roi Muwatalli pour s'emparer du pouvoir à son profit. Il est vraisemblable que le fils, Tuthaliya I, possédait des droits supérieurs à ceux de son père bien que le fait que sa probable mère Walanni, si elle était une « princesse héritière » et l'épouse de Kantuzzili, comme semblent le montrer les listes, ait pu, en conformité avec les règles édictées par « l'édit de Telepinu » asseoir la légitimité de son mari aussi bien que celle de son fils, fasse problème. Il n'est pas possible de proposer actuellement une réponse à cette question sauf à multiplier les hypothèses.

Abandonnant l'idée de S. de Martino selon laquelle Tuthaliya I/II était le père du Kantuzzili et du Ḫimuili connus par KBo XXXII 185 et KUB XXXIV 40, F. Pecchioli Daddi⁷⁴ et I. Singer⁷⁵ ont simplement retourné la proposition en faisant du roi de ce nom, toujours considéré comme étant Tuthaliya I/II et le père (adoptif) d'Arnuwanda I, « the son (and not the father) of Kantuzzili, UGULA ^{LÚ.MEŠ} KUŠ₇.GUŠKIN (KBo XXXII 185 Rev.14) during the reign of Muwatalli and the head of the hittite army (KUB XXIII 16 III 4-9) »⁷⁶.

Une telle conclusion semble impossible malgré son caractère séduisant. Les premiers commentateurs avaient, en général, attribué KBo 24+25 et KUB XXXIV 40 à Arnuwanda I en supposant que « le père de Mon Soleil » mentionné en CTH 251 avait régné et était le roi Tuthaliya I/II⁷⁷. La révélation que ce père était un prince modifie profondément la signification qu'on croyait pouvoir donner à CTH 251 et à CTH 271.1. Il est

maintenant certain que le premier texte faisait allusion au meurtre du roi Ḫuzziya par Muwatalli. Ph. Houwink ten Cate a amélioré la compréhension du passage en question en montrant que celui-ci précisait que « le père de Mon Soleil » était lié par serment au roi Ḫuzziya, ce qui rend très improbable qu'il ait été promu à de hautes fonctions par le roi Muwatalli⁷⁸. Par ailleurs le Kantuzzili du LSU KBo XXXII 185 et des « protocoles » était, de façon quasiment certaine le frère cadet d'un prince Ḫimuili, lequel avait d'abord été nommé par Muwatalli I GAL.GEŠTIN, puis chargé de la surintendance du palais, au second rang de la hiérarchie des dignitaires alors que son frère trouvait place à sa suite. Kantuzzili, sans doute jeune avait attendu pour être promu. Les deux princes, fils probables d'une reine, qui a été tuée par Muwa, selon les quelques lignes bien conservées de la tablette XXXIV 40, ont continué leur carrière au cours du nouveau règne et sont cités ensemble par presque tous les fragments des « protocoles de succession ». Ces débris de texte sont apparentés à XXXIV 40 et faisaient peut-être partie de la même composition. Les quelques lignes mutilées de KUB XXXIV 41, qu'il faut adjoindre à XXXIV 40, mentionnent la reine et Ḫimuili (au nominatif) et, par leurs verbes à l'impératif, traduisent des injonctions adressées aux Grands et vraisemblablement aux deux frères : « qu'ils chassent, qu'ils tuent... »⁷⁹. Les fragments KUB XXXVI 112+116 appartiennent à un même texte. Les deux frères y sont invités à éliminer un ennemi qui doit se confondre avec le LÚḥantiti(ya)talla qui y est mentionné (« delatore » pour S. de Martino ; « Widersacher » pour O. Carruba)⁸⁰ alors que XXXVI 113 évoque peut-être un sacrifice humain destiné à purifier les deux prince de leur crime et aussi les menaces qui planent sur les membres de la famille royale⁸¹. Les renseignements les plus éclairants concernant la carrière de Ḫimuili et de Kantuzzili sous le règne de Tuthaliya I sont fournis par la tablette KUB XXXIV 114⁸², un peu mieux conservée que les autres fragments qui les mentionnent et vraisemblablement plus tardive. Ḫimuili et Kantuzzili y sont conviés ainsi que leurs fils et « descendants » à protéger le couple royal et à reconnaître, à l'instar de « tout Ḫattuša », l'héritier du trône lors de son

investiture (« a]nda-ma LÚMEŠ URU Ḫatti pankuš... », XXXIV 114 :18). Il est impossible de reconnaître dans le Kantuzzili qui apparaît dans cet ensemble de textes le père du monarque qui les a fait rédiger. Le prince n'aurait pu être évoqué sans que soit mentionné le fait qu'il était le « père de Mon Soleil »⁸³. Le surintendant des écuyers d'or qui avait assassiné la roi Muwatalli était certainement un homme jeune. Il a agi avec son frère aîné peu de temps après avoir reçu sa charge car il est peu probable que le règne de leur victime ait duré longtemps. Il est donc impossible de croire qu'il ait eu un fils en âge de monter sur le trône à l'occasion du pronunciamiento⁸⁴. Un fragment des « annales de Tuthaliya I » permet de voir plus clair dans cet imbroglio. Dès 1987, à la suite de sa publication des deux LSU scellés au nom du « LUGAL.GAL NIR.GÁL / Muwatalli », H. Otten avait rapproché les noms de deux des dignitaires témoins cités par KBo XXXII 185, Muwa et Kantuzzili, des personnages homonymes qui étaient nommés par KUB XXIII 16 (CTH 211.6)⁸⁵. Ce texte annalistique décrit les opérations militaires engagées, certainement vers le haut Euphrate, par un roi Tuthaliya qui parle à la première personne (le « uk Tuthaliya » de la ligne 13' répond au « LUGAL-uš » de la ligne 7'). Le roi est attaqué par les forces de Muwa, sûrement l'ancien GAL.MEŠEDI de Muwatalli I et par ses alliés hourrites. Il se peut que, selon une jurisprudence bien établie, le monarque hittite ait lancé un ultimatum au roi de Mitanni pour exiger l'extradition de sujets rebelles dont Muwa avait pris la tête après avoir assassiné la « reine-mère » et fait appel au vieil ennemi des Hittites. Le chef de l'armée hourrite porte un nom indo-aryen caractéristique de la famille royale mitannienne : KAR-tašura (XXIII 16 III 1')⁸⁶. Dans les premières lignes conservées du fragment c'est le « père du roi » qui est aux prises avec l'ennemi (XXIII 16 III 2'-3'). Le prince Kantuzzili et le roi remportent ensuite la victoire (Kantuzzili uqqa LUGAL-uš, 7'-9'). H. Otten et d'autres avaient identifié le Kantuzzili des annales au dignitaire meurtrier de Muwatalli. Après la publication de Bo 99/69 cette option, maintenue un temps⁸⁷, doit sûrement être abandonnée mais dans une perspective très différente de celle préconisée par O. Soysal.

Comme le démontre O. Carruba, dans un article à paraître, il est très probable, pour ne pas dire certain, que les restaurations qui s'imposent en XXIII 16 font du Kantuzzili qui y est nommé le « père du roi », cité à la ligne 2'. Il propose de lire :

XXIII 16 III 2' : nu ad-da-aš-mi-i[š] ^mKan-tu-zि-li-iš...

6'-7' : [nu ad-da-aš-mi-iš] /
^mKan-tu-zি-li-iš u-uq-qa LUGAL-uš [^mTu-ut-ḥa-li-ja-aš]

13' : na-an u-uk ^mTu-ut-ḥa-li-[ja]-aš LUGAL-uš,

et de comparer ces expressions à celles, identiques, utilisées par les « annales d'Arnuwanda » (CTH 143) dans les passages nommant les deux Grands Rois, Tuthaliya II et son fils (adoptif ?) Arnuwanda, associés au pouvoir sur un pied d'égalité et portant tous deux le titre de LUGAL.GAL. L'usage de la première personne du pluriel qui se retrouve dans les deux textes sert toujours à unir deux personnages de même rang ou appartenant au même cercle familial. En KUB XXIII 21 le « nous » désigne les deux rois associés. En XXIII 16 il a la même fonction concernant un roi et son père qui n'a jamais régné mais qui reste actif aux côtés de son fils (cf. « ḥulliyauwen » à la ligne 9')⁸⁸. Le refus de distinguer les deux premiers Tuthaliya oblige les défenseurs de cette option à supposer que XXIII 16 appartient aux annales de Tuthaliya II (pour eux T. I/II)⁸⁹, ce que l'introduction de CTH 142.1, qui décrit explicitement les premiers pas d'un jeune roi nommé Tuthaliya après la mort prématuée de son père, contredit absolument⁹⁰. L'ennemi principal est alors l'Arzawa et ce n'est qu'après avoir mené plusieurs campagnes, en particulier sa grande expédition contre les 22 pays d'Aššuwa, que le jeune souverain hittite a franchi l'Euphrate, envahi le pays d'Išuwa (la Sophène classique), à l'est du fleuve et combattu sur ce terrain le roi de Ḫurri (CTH 142 vo III 27-34).

L'opposition entre les deux situations dont témoignent d'un côté KUB XXIII 16 (=CTH 211.6) et de l'autre KUB

XXIII 27 (=CTH 142.1) est un critère décisif pour distinguer les deux premiers Tuthaliya.

Dans son dernier article I. Singer, tout en reconnaissant la valeur de certains arguments, présentés avant la publication de Bo 99/69, en faveur de l'origine « roturière » de Tuthaliya I, reste cependant fidèle, partiellement tout au moins, à ses anciennes options. Pour lui, comme pour F. Pecchioli Daddi, Kantuzzili, père du premier Tuthaliya (I/II) aurait été le responsable, avec Ḫimuli, du meurtre de Muwatalli I, « thus paving the way for the accession of his son to the throne »⁹¹. Le nouveau souverain aurait tenu sa légitimité de sa mère Walanni et n'aurait fait que restaurer l'ancienne dynastie qui avait régné en Hatti depuis les origines. Le « prêtre » Kantuzzili et ses frères, Mannini, Pariyawatra et Tulpi-Tešup (senior), connus par les tablettes décrivant des cérémonies célébrées en l'honneur de la déesse Nikkal, devraient être considérés comme les fils de Tuthaliya I/II et de la reine Nikalmati et les petits-fils du Kantuzzili de Bo 99/69. Ces textes sont en effet attribués par Singer, à la suite de F. Imparati et de S. de Martino, à Nikalmati⁹². Il est pourtant avéré que le « prêtre » et les autres princes ont été les témoins de la proclamation d'un « fils royal » nommé Tuthaliya, comme roi ou comme héritier de la couronne. Ce dernier, qui a été de nombreuses années le tuhkanti associé au pouvoir par ses parents Arnuwanda I et Ašmunikal, ne peut être que le (futur) roi Tuthaliya III⁹³. Ses « frères » étaient donc vraisemblablement les fils d'Arnuwanda et d'Ašmunikal, ou d'Arnuwanda et de son épouse si Ašmunikal était la sœur du roi et non sa femme, comme admis généralement, ce que Houwink ten Cate a brillamment démontré⁹⁴.

Tuthaliya I a lutté contre les Hourrites avec l'aide de son père Kantuzzili peu après son avènement au témoignage de XXIII 16 (où Muwa est l'allié de l'ennemi). La guerre contre l'adversaire étranger était la suite d'une « guerre civile » entre les clans qui se disputaient le pouvoir à Ḫattuša. Le roi de Ḫurri a soutenu les partisans de l'ancien chef prétorien Muwa. Tuthaliya I et son père sont sortis vainqueurs de l'épreuve et le roi hittite a poursuivi ses succès en intervenant en Syrie,

détachant le grand centre d'Alep de l'emprise mitannienne puis détruisant la ville qui avait fait déflection et était retournée dans le camp hourrite. Le « traité d'Alep » (CTH 75) qui relate ces faits fournit très logiquement la conclusion des événements décrits par XXIII 16 (CTH 211.6). La découverte de Bo 99/69 ne fait donc que confirmer les conclusions présentées antérieurement. Le premier Tuthaliya (c.1465-1440) a combattu les Hourrites, a conclu un accord paritaire avec Šunaššura I de Kizzuwatna⁹⁵, est intervenu en Syrie, établissant des relations diplomatiques avec le pharaon Thutmosis III en l'an XXXIII du règne de celui-ci (1447 av. J.-C.) et négociant sans doute avec lui le traité dit de Kuruštama⁹⁶. Lui et son fils Ḫattušili II (c.1440-1425) ont conclu des traités de vassalité avec les princes des pays syriens de Tunip, d'Aštata, du Nuhašše et probablement du Mukiš (Alalah)⁹⁷. Tuthaliya II (c.1425-1390), quant à lui, a toujours considéré que sa campagne en Aššuwa, dans l'Ouest lointain, qui l'avait mis en présence des « gens d'Aḥhiya », les Achéens, était le grand exploit de son règne. Il s'est plu à se vanter des succès remportés contre ce lointain pays dans son grand édit de réforme CTH 258 (KUB XL 59+XIII 9)⁹⁸ et il en a rappelé le souvenir sur une épée de style égéen ramenée à Ḫattuša et gravée à son nom⁹⁹. Jamais il ne parle d'Alep ni des pays syriens, attitude compréhensible pour un monarque vivant à une époque qui a vu la réconciliation de l'Egypte et du Mitanni (en 1419 av. J.-C.) et au cours de laquelle la « frontière » hittite n'a pas dépassé les crêtes de l'Amanus. Il a conclu un traité de vassalité avec le « roi » de Kizzuwatna, Šunaššura II (CTH 41.1) puis, à la fin du règne, au cours de la corégence avec son fils (adoptif ?) Arnuwanda, annexé ce pays, soit par conquête¹⁰⁰, soit pacifiquement, comme le pense Ph. Houwink ten Cate¹⁰¹.

La distinction entre Tuthaliya I et Tuthaliya II, déjà bien documentée¹⁰², est renforcée par la certitude, définitivement établie, que le premier des deux monarques était, comme on l'avait soutenu précédemment, le fils d'un prince dont le nom, Kantuzzili, longtemps ignoré, est maintenant connu, et non d'un roi.

Bo 99/69 et « Tuthaliya le jeune » selon O. Soysal

O. Soysal a nié dans un article récent que le sceau Bo 99/69 ait quelque chose à faire avec Tuthaliya I/II. Pour lui le Grand Roi Tuthaliya, fils de Kantuzzili ne serait autre que « Tuthaliya le jeune (TUR), fils de Tuthaliya » dont le meurtre, auquel son « frère » Šuppiluliuma avait prêté la main, a été dénoncé par le fils de ce dernier, Muršili II, dans l'une de ses prières pour conjurer la peste (KUB XIV 14+XIX 1 ro 13-19, // XXIII 3 ro 6'-10')¹⁰³. L'argumentation d'O. Soysal peut se résumer en quelques propositions :

1) Bo 99/69 est de date relativement récente et doit être comparé avec le « Siegelabdruck » Bo 78/56 et le sceau de Sivas, SM 90/2, dont A. Dinçol a montré qu'ils avaient été gravés peu avant l'avènement de Šuppiluliuma, à la fin du XVe ou au début du XIVe siècle avant notre ère¹⁰⁴

2) Kantuzzili, père du Grand Roi Tuthaliya n'est autre que le « prince-prêtre » de Kizzuwatna, l'auteur de la « prière au Soleil », dont Soysal admet, à juste titre, qu'il était le fils d'Arnuwanda I et qu'il est nommé au côté de ses frères dans le « protocole de succession dynastique » KUB XXXVI 119+118¹⁰⁵, destiné à authentifier la proclamation du roi Tuthaliya III (pour lui Tuthaliya II/III), le « père » de Šuppiluliuma

3) Tuthaliya, fils de Kantuzzili, a été adopté par son oncle, le roi Tuthaliya (III). Il est monté sur le trône, en tant que corégent de son père adoptif

4) Il a fait graver le sceau Bo 99/69 pour montrer, signe de piété filiale, qu'il était, par le sang, le fils d'un Kantuzzili, sans renier pour autant le roi qui était son père par adoption¹⁰⁶

Il est impossible d'accepter une argumentation de ce genre qui écarte sans la discuter une partie de la documentation disponible, dont le texte annalistique KUB XXIII 16. Soysal fait appel imprudemment pour sa démonstration aux premières lignes des annales de Tuthaliya II (pour lui Tuthaliya I/II), KUB XXIII 27 I 1-3 (CTH 142). La formule rituelle «UMMA Tabar]na ^mTuthaliya LUGAL.GAL / man ABU-JJA DINGIR-

LIM-iš kišat/ ugaz TUR-aš] ešun..., Ainsi (parle) le Tabarna Tuthaliya, le Grand Roi : quand mon père devint dieu (=mourut), j'étais [jeune]... » est attribuée à Tuthaliya II (pour Soysal T.I/II) et doit être comprise comme le rappel par celui-ci de la mort récente de son père Huzziya II !¹⁰⁷ Le nouveau roi, monté sur le trône, dans cette hypothèse, après l'assassinat de « l'usurpateur » Muwatalli I aurait feint d'ignorer les événements qui lui avaient permis de prendre le pouvoir. La suite du texte qui indique qu'après la mort de son père le jeune roi a dû faire face à diverses menaces venant en premier lieu de l'Arzawa réfute sans appel l'idée que son avènement ait été éloigné, de plusieurs années sans doute, de la mort de son père supposé. CTH 142 est une pierre de touche permettant de distinguer Tuthaliya I (fils de Kantuzzili), le fondateur de la nouvelle dynastie, et Tuthaliya II, le probable fils et successeur de Hattušili II et le vainqueur de l'Aššuwa.

Le « Siegelabdruck » Bo 78/56, SM 90/2 et KUB XIV 22¹⁰⁸

La « calotte hémisphérique » Bo 78/56 comporte une inscription cunéiforme entourant les deux « rondelles » qui servent de champ aux signes hiéroglyphiques. L'un de ces textes est mutilé, l'autre complet. La lecture des signes cunéiformes est sans équivoque (seul le nom du dieu a disparu dans la lacune) :

^{NA}₄ KIŠIB ^mTu-ut-ḥa-]li-ya ^mKan-tu-zī-
li NA-RA-AM^d[...

« Tuthaliya (et) Kantuzzili, bien-aimé(s)
du dieu... »

Leurs correspondants hiéroglyphiques ajoutent leurs titres aux noms des deux personnages :

MONS Tu MAGNUS LITUUS-na /
Ka-tuzi (?)-li MAGNUS
HASTARIUS/LANCEARIUS-ti¹⁰⁹

La lecture du premier nom, (MONS) Tu[thaliya], est sans équivoque mais le « titre » MAGNUS LITUUS-na est plus

problématique s'il est considéré comme un titre royal. Le complément phonétique –na encourage dans ce cas à lire « tawana/tiwana/i », un titre rencontré ailleurs¹¹⁰. Mais A. Dinçol propose de comparer le groupe ainsi formé 'L.363-L.378-L.35' à celui, bien attesté par les textes cunéiformes, de GAL ^{LÚ.MEŠ} GIŠPA/GIŠGIDRU (dont la lecture est inconnue en néosité comme en louvite)¹¹¹, désignant un haut dignitaire.

Le second nom est écrit avec les signes 'L.56-X-L.278', à lire par comparaison avec les cunéiformes : Ka(n)tuzzili. Le titre, MAGNUS HASTARIUS/ LANCEARIUS-ti peut correspondre à celui de GAL MEŠEDI, « chef de la garde »¹¹² qui désigne un grand personnage souvent choisi parmi les frères du roi.

Deux options sont donc possibles. Si le Tuthaliya de Bo 78/56 est bien un monarque monté depuis peu sur le trône et ayant adopté un titre rare pour se désigner, le Kantuzzili qui l'accompagne peut être identifié à son père. Celui-ci aurait reçu la charge éminemment sensible de « chef prétorien » et succédé à deux titulaires de ce poste qui avaient été les meurtriers d'un souverain et d'une reine, Muwatalli (le futur roi) et Muwa. Tuthaliya I, s'il s'agit bien de lui, aurait choisi son propre père et non un frère pour commander le corps qui garantissait sa sécurité. Le rôle joué par Kantuzzili à la tête d'une armée en XXIII 16 confirmerait cette option.

Mais si le Tuthaliya du sceau n'est que le « Grand des porteurs de sceptre » ou des « hérauts », le GAL.MEŠEDI qui l'accompagne pourrait se confondre avec n'importe quel autre chef prétorien portant le nom de Kantuzzili. Il s'agirait alors d'un nouveau cas d'homonymie. La date du document proposée par A. Dinçol, en tenant compte de l'évolution morphologique et stylistique de la glyptique hittite, c'est-à-dire le tournant du XVe au XIVe siècle av. J.-C. va dans ce sens¹¹³. Il semble difficile, mais peut-être pas impossible, d'identifier le GAL.MEŠEDI en question au « prêtre » de Kizzuwatna, frère et contemporain de Tuthaliya III (c.1375-1350 av. J.-C.). Qu'un prince ait porté ce nom et occupé ce poste aux cours des règnes d'Arnuwanda ou de Tuthaliya III, n'est en effet pas exclu. Mais la liste de témoins figurant sur la donation à la hiérodule

Kuwatalalla, LSU 1, témoignage de la faveur royale scellé aux noms d'Arnuwanda, de la reine Ašmunikal et du tuhkanti Tuthaliya à la fin du règne du souverain ne comporte pas la mention d'un chef prétorien dans la liste des témoins, ce qui laisse le problème posé sans solution pour cette période¹¹⁴. On a des exemples de tablettes scellées au nom d'un « Grand » portant deux ou trois titres aussi bien que d'autres inscrites aux noms de deux dignitaires¹¹⁵. On pourrait admettre que le ^{LÚ}SANGA Kantuzzili, connu sous ce titre dans les dernières années d'Arnuwanda, soit devenu GAL.MEŠEDI après l'avènement de son frère Tuthaliya III. La lettre HKM 74 montre qu'il résidait encore à Kizzuwatna à une certaine époque, au début vraisemblablement du règne de ce dernier. S'il a occupé ensuite la lourde charge de chef prétorien on pourrait retrouver sa trace dans le second fragment des « Deeds of Šuppiluliuma »¹¹⁶. Le texte de BoTU 31, après avoir cité, dans un passage très lacunaire, des noms connus, Telepinu (l'ancien roi ou le fils de Šuppiluliuma ?), une dame Ḥarapšite (la reine Ḥarapšili/ki ?), mentionne le pays de Ḥayaša situé au nord-est du Ḥatti, vers la Petite Arménie, avec lequel les rois de Ḥatti ont eu des relations difficiles mais aussi conclu des accords¹¹⁷. Šuppiluliuma n'a pas hésité à marier sa sœur au roi de ce pays, Ḥukkana, bien que le Ḥayaša ait été considéré par les Hittites comme un pays « barbare » (dampupi) aux mœurs abominables où un frère pouvait avoir des « relations » avec sa sœur¹¹⁸. Le fragment des Deeds semble décrire une campagne menée contre ce royaume par « Tuthaliya, mon grand-père » (Du-ut-ḥa-li-ia A-BI A[BI-IA, I 18'-19']), donc par le père de Šuppiluliuma et le grand-père de Muršili II, si ce fragment appartient bien à CTH 40.

La suite fait intervenir un Kantuzzili qui est sûrement le commandant des forces hittites : 20'. EGIR-a]n-da-ma-at PA-NI ^mKan-tu[-uz-i-li ^mD]u-ut-ḥa-l[i-ia ...

« Mais ensuite, au temps de (ou face à) Kantuzzili [le fils/ le frère/ et] Tuthaliya... »

En restituant DUMU (« fils ») dans la lacune de ce passage, ce qui est la proposition de Güterbock, souvent reprise, on donne à Šuppiluliuma un frère (ou un demi-frère) inconnu

par ailleurs. La lecture ŠEŠ (« frère ») semble meilleure et oriente vers le « prêtre » Kantuzzili, connu en effet comme un frère de Tuthaliya (III)¹¹⁹. La publication du sceau Bo 99/69 et la transcription proposée : ‘Kantuzzili [Ú] Duthaliya’ (« K.et D. ») permettrait de retrouver en BoTU 31 le « père du roi » connu par cette empreinte. Cependant un autre texte, KUB XXIII 72 (Mita de Paḫhuwa)¹²⁰, qui nous offre, pour l'époque d'Arnuwanda I, un tableau de la région où s'est constitué le (futur) Ḥayaša semble montrer que ce « royaume » n'existe pas quand il a été rédigé. Le fragment BoTU 31 a donc de grandes chances d'être postérieur au règne de Tuthaliya I et d'appartenir, comme H.G. Güterbock l'avait pensé, à la Geste de Šuppiluliuma et être l'un des seuls à nommer le « grand-père » (de Muršili II).

Il faut aussi tenir compte du troisième personnage, ^mWalwa, nommé sur Bo 78/56 au moyen du signe LEO. Ce « Lion » était le scribe rédacteur de la tablette comme l'indique le hiéroglyphe SCRIBA qui lui est associé. O.Soyal a rapproché ce dignitaire du ^mUR.MAḪ GAL.DUB.SAR mentionné par le colophon de la tablette KBo III 7 (IV 32')¹²¹. Le cas de BoTU 32 (=fr.3 des Deeds) est différent. Les quelques lignes subsistantes de KUB XIV 22 narrant la lutte menée par un Kantuzzili vers Arziya (sur le haut Euphrate), ville prise par l'ennemi, vraisemblablement les Hourrites et, semble-t-il, reconquise par lui, peuvent à la rigueur être considérées comme appartenant aux annales de Tuthaliya I. Une expression identique glorifie les succès remportés contre les Hourrites en XXIII 16, qui appartient indiscutablement aux annales de ce roi et en XIV 22 : ERÍN.MEŠ ^{LÚ}KUR pa-an-gari-it BA.UŠ₆ / « les ennemis moururent en masse » (XXIII 16:9' // XIV 22:12')

La lecture du sceau de Sivas, SM 90/2¹²², scellé au nom d'un Kantuzzili (hiéroglyphes ka [L.56]-x-li [L.278], MAGNUS-x [MAGNUS HASTARIUS/LANCEARIUS =GAL.MEŠEDI ?], à l'avers et à celui d'un « LUNA [L.193]-na [L.35] » ou d'un « Ni [L.55]-na »¹²³, sans titre, au revers], n'apporte pas d'information éclairante sur le cas des princes homonymes. La graphie des hiéroglyphes y est comparable à

celle présente en 78/56, ce qui semble montrer que les deux documents sont contemporains et à dater d'après leur style de la fin du XVe ou du début du XIVe siècle avant notre ère selon A. Dinçol. Le second signe du titre, MAGNUS-X, est difficile à lire. Si c'est bien d'un GAL.MEŠEDI dont il est question ici, ce Kantuzzili serait identique à celui connu par Bo 78/56. Mais il vaut mieux ne tenir compte actuellement qu'avec d'extrêmes précautions des données ambiguës, et sans doute tardives, fournies par Bo 78/56 et SM 90/2.

En attendant la possible découverte de nouveaux documents, la publication du sceau Bo 99/69 a révélé que le prince Kantuzzili, associé dans plusieurs listes d'offrandes à une dénommée Walanni (personnage ignoré volontairement par O. Soysal), était vraisemblablement le père du roi Tuthaliya I, lequel semble absent de ces documents, et que ce prince ne pouvait se confondre ni avec le meurtrier du roi Muwatalli I ni avec le prêtre de Kizzuwatna, contemporain du roi Tuthaliya III, comme on a voulu le faire accroire. Les cas d'homonymie ont été fréquents chez les Hittites comme ailleurs !

Jacques FREU

¹ OTTEN, H., *Die hethitischen historischen Quellen und die altorientalische Chronologie*, Abh.AWL Mainz, Wiesbaden, 1968, Tabelle III p.123.

² Id., *ibid.*, Tabelle IV, liste E III : IV 14 p.124.

³ ASTOUR, M.C., *Hittite History and Absolute Chronology of the Bronze Age*, SIMA 73, Partille, 1989, *passim*.

⁴ OTTEN., H., *Das hethitische Königshaus im 15 Jahrhundert v.Chr. Zum Neufund einiger Landschenkungsurkunden in Boğazköy*, AÖAW, phil.-hist.Kl. 123, Jg 1986, Wien, 1987.

⁵ OTTEN, H., « Das Siegel des hethitischen Grosskönigs Taḫurwali », *MDOG* 103, 1971, pp.59-68.

⁶ Id., *Das hethitische Königshaus*, pp.28-34 ; CARRUBA, O., « Muwatalli I », *XTTKY*, Ankara, 1990, pp.539-554.

⁷ WEIDNER, E., *PDK*, 1923, Nr.6, 80-85 ; NA'AMAN, N., *JCS* 32, 1980, 35-38 ; BECKMAN, G., *HDT*, 1995, pp.88-89.

⁸ HOFFMANN, I., *OR* 53, 1984 , 34-51 ; contra FREU, J., *Hethitica* 8, *Fest.E.Laroche*, 1987, pp.125-126.

⁹ OTTEN, H., *Quellen* , 1968, Tabelle I-V, *passim*, pp.123-124

¹⁰ OTTEN, H., « Ein Siegelabdruck Duthaliyaš I. ? », *AA*, 2000, pp.375-376.

¹¹ BEAL, R.H., *OR* 55, 1986, n.87 p.442 et tableau p.443 ; ASTOUR, M.C., *op.cit.* , *SIMA* 73, Partille, 1989, pp.50-68 ; BRYCE, T.R., *The Kingdom of the Hittites*, Oxford, 1998, pp.131-133 ; KLENGEL, H., *Geschichte des hethitischen Reiches*, *HdO* I/33, 1999, pp.103-116 ; etc.

¹² ASTOUR, M.C., *SIMA* 73,1989, pp.39-51 identifie à Ḫattušili I le Ḫattušili mentionné par KBo I 6 I 19-32.

¹³ DE MARTINO, S., *Eothēn* 4, 1991, 19-20 ; KLINGER, J., *StMed* 9, 1995, tableau p.248.

¹⁴ CTH 41.1 ; WEIDNER, E., *PDK*, 1923, Nr.7, 88-111 ; BECKMAN, G., *HDT*, 1995, pp.13-22.

¹⁵ WILHELM, G., « Zur ersten Zeile des Šunaššura-Vertrages », *Doc.Asiae Minor Ant.*, *Fest H.Otten*, 1988, pp.359-372.

¹⁶ OTTEN, H., *JCS* 5, 1951, pp.129-132 (CTH 25= KUB XXXVI 108); FREU, J., *Varia Anatolica* 13, 2002, p.18.

¹⁷ BEAL, R.H., « The History of Kizzuwatna », *Or* 55, 1988, table p.443 ; contra GURNEY, O.R., « The anointing of Tuthaliya », *StMed* 1, *Fs P.Meriggi*, 1979, pp.213-223 ; FREU, J., *II ICH*, Pavia 1993, *StMed* 9, 1995, table p.148 ; *Hethitica* 13, 1996, pp.17-38, table p.30 ; CARRUBA, O., *III ICH Çorum* 1996, Ankara, 1998, pp.87-107.

¹⁸ OTTEN, H., *AA*, 2000, pp.375-376.

¹⁹ HOUWINK TEN CATE, PH., « The Genealogy of Muršili II. The difference between a legalistic and a genealogical approach to the descent of Šuppiluliumaš I », *JEOL* 34, 1995/1996, 51-72, pp.58-65 (H.II = Tašmišarri).

²⁰ Id., « An alternative Date for the Šunaššuraš Treaty », *AoF* 25, 1998, pp.34-53, *passim*.

²¹ DINÇOL, A.M., DINÇOL, B., HAWKINS, J.D., WILHELM, G., « The Cruciform Seal from Boğazköy-Ḫattuša », *IstMit* 43, 1993, 87-106, en particulier pp.99-103.

²² CARRUBA, O., « Hethitische Dynasten zwischen altem und neuem Reich », *III ICH Çorum* 1996, Ankara, 1998, 91-97 ; cf. FREU, J., « Kantuzzili ou de l'homonymie chez les Hittites », in *Le Muséon*, à paraître.

²³ PECCIOLO-DADDI, F., « A proposito di KBo XVI 24 (+) 25 », *Rend.Acc.Naz.Lincei, Cl.Sc.mor.,stor.fil.* VIII/34, 1979, 51-55 ; RIZZI-MELLINI, A.M., « Un' istruzione etea di interesse storico : KBo XVI 24+25 », *StMed* 1, *Fs.P.Meriggi*, 1979, pp.509-554 ; CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.182-187.

²⁴ CTH 271.1 ; BIN-NUN, S., *Tawananna*, TdH 5, 1975, pp.266-269 ; CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.184-185 ; OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, pp.29-30.

²⁵ KBo XXVIII 185,187 et Bo 90/671 ; OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, 28-29, table p.40 ; AA, 1991, pp.346-347

²⁶ DE MARTINO, S., *Eothen* 4, 1991, pp.10-17 et HOUWINK TEN CATE, Ph., *AoF* 25, 1998, p.44, attribuent CTH 251 et CTH 271.1 à Arnuwanda I et voient en Tuthaliya I/II le « père de Mon Soleil » mentionné par le premier texte.

²⁷ KBo XVI 24+25 IV 11-17.

²⁸ FREU, J., *StMed* 9, 1995, p.138.

²⁹ OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, pp.32 et 40 (KBo XXXII 187).

³⁰ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.182-183 ; DE MARTINO, S., *Eothen* 4, 1991, pp.10-11.

³¹ KUB XXXIV 40 : 8'-20' ; Bin-Nun, S., *Tawananna*, TdH 5, 266-268 ; FREU, J., *Hethitica* 13, 1996, pp.24-25.

³² KUB XXXIV 40 : 14'-17' ; DE MARTINO, S., *Eothen* 4, 7-8 (avec les textes apparentés).

³³ KBo I 6 I 15 (ana ^{GIŠ}GU.ZA LU[GAL-utti iluu]).

³⁴ cf. les articles de GURNEY, O.R., CARRUBA, O. et FREU, J., cités n.17.

³⁵ GÜTERBOCK, H.G., « The Hurrian Element in the Hittite Empire », *CWH* 2, 1954, pp.384-391 ; LAROCHE, E., *Les Noms des*

Hittites, Paris, 1966, pp.343-358 (« Les Noms Hourrites ») ; pp.358-362 (« Le problème des noms doubles »).

³⁶ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.182-195 (CTH 251, 271 et 275)

³⁷ OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, 29-30, BIN-NUN, S., *Tawananna*, TdH 5, pp.266-268.

³⁸ BIN-NUN, S., *ibid.*, pp.266-267 ; OTTEN, H., *ibid.*, p.29 (lecture 'UD !^{HLA}-as' au lieu de 'DI^{HLA}-x').

³⁹ HOUWINK TEN CATE, PH., *AoF* 25, 1998, pp.49-50.

⁴⁰ OTTEN, H., *ZA* 80, 1990, pp.224-226 ; FREU, J., *StMed* 9, 1995, p.145 ; CARRUBA, O., *III ICH Çorum*, Tabelle p.117.

⁴¹ OTTEN, H., *AA*, 1991, pp.346-347.

⁴² RIEM SCHNEIDER, K.K., « Die hethitischen Landschenkungsurkunden », *MIO* 6, pp.354-359 (LSU 2) et 373 (LSU 22) ; OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, 40 (KBo XXXII 187).

⁴³ OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, 40 ; BEAL, R.H., *TdH* 20, 1992, n.1542 p.410 propose de lire le titre UGULA ^{LÚ.MEŠ} ŠUŠ .KÙ.SIG₁₇, « overseer of the golden chariot-fighters ».

⁴⁴ FREU, J., « De l'ancien royaume au nouvel empire. Les temps obscurs de la monarchie hittite », *II ICH Pavia*, 1993, *StMed* 9, 1995, pp.136-139 ; « La 'révolution dynastique' du grand roi de Ḫatti Tuthaliya I », *Hethitica* 13, 1996, pp.22-23 ; « Deux Princes-Prêtres de Kizzuwatna, Kantuzzili et Telepinu », *Hethitica* 15, 2002, pp.65-80, pp.72-74 ; « Kantuzzili ou de l'homonymie chez les Hittites », in *Le Muséon*, à paraître.

⁴⁵ DE MARTINO, S., « Ḫimili, Kantuzzili e la presa del potere da parte di Tuthaliya », *Eothen* 4, 1991, pp.5-21.

⁴⁶ IMPARATI, F., *Florilegium Anatolicum*, *Fs E.Laroche*, 1979, pp.169-176.

⁴⁷ DE MARTINO, S., *Eothen* 4, 1991, p.14 ; de même KLINGER J., *ZA* 85, 1995, p.96 et n.84.

⁴⁸ HAAS, V., *ChS I/I*, 1980 ; *ChS I/2*, 1982.

⁴⁹ NEU, E., *Beiträge zur Altertumskunde Kleinasiens*, *Fs K.Bittel*, 1983, pp.393-396.

⁵⁰ OTTEN, H., *ZA* 80, 1990, pp.224-226.

⁵¹ ALP, S., *Hethitische Briefe aus Maşat Höyük*, Ankara, 1991, 111-112 et 262-263 ; FREU, J., *StMed* 9, 1995, pp.138-139 ; 142-146 ;

Hethitica 13, 1996, 30-33 ; *Hethitica* 15, 2002 pp.65-74 ; CARRUBA, O., a abouti aux mêmes conclusions, in « Dokumente for die Zeit Tut̄aliya I und Ḫattusiliš II », § 6, à paraître.

⁵² CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.187-191 ; DE MARTINO, S., *Eothen* 4, pp.7-9 ; FREU, J., *Hethitica* 13, 1996, p.31.

⁵³ FREU, J., articles cités n.44 ; CARRUBA, O., *III ICH Çorum*, 1996, Ankara, 1998, pp.87-107.

⁵⁴ OTTEN, H., *AA*, 2000, pp.375-376.

⁵⁵ LAROCHE, E., « Chronologie hittite : état des questions », *Anadolu* II, 1955, 9-10 (KUB XI 31 VI 7-10).

⁵⁶ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.156-157, n.1 p.157.

⁵⁷ SZABO, G., *TdH* 1, 1971 ; HOUWINK TEN CATE, PH., *AoF* 25, 1998, pp.45-46, suppose que des mariages ont uni la famille royale du Ḫatti et celle du Kizzuwatna ; Tut̄aliya I/II aurait épousé la princesse kizzuwatnienne Nikalmati alors que sa sœur devenait reine à Kizzuwatna, ce qui n'est attesté par aucune source.

⁵⁸ HOUWINK TEN CATE, PH., *op.cit.* n.57, *passim*.

⁵⁹ NA'AMAN, N., « The Historical Introduction of the Aleppo Treaty reconsidered », *JCS* 32, 1980, pp.34-42.

⁶⁰ FREU, J., *StMed* 9, 1995, pp.140-141 ; CARRUBA, O., « Dokumente ... », §§ 5.3.2 et 15.2, à paraître (cf.n.51).

⁶¹ GÜTERBOCK, H.G., *JCS* 25, 1973, pp.100-104 ; CARRUBA, O., *SMEA* 13, 1971, 88-90 ; HOUWINK TEN CATE, PH., *JEOL* 34, 1995-1996, pp.58-65 (« Tašmišarri = Ḫattušiliš II (?) »).

⁶² CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.190-191 ; HOUWINK TEN CATE, PH., *JEOL* 34, 1995-1996, p.61.

⁶³ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, 192-193 ; OTTEN, H., *ZA* 80, 1990, pp.224-226 ; HOUWINK TEN CATE, PH., *JEOL* 34, pp.65-69 ; FREU, J., *StMed* 9, 1995, pp.140-141 ; *Hethitica* 13, 1996, pp.31-32.

⁶⁴ OTTEN, H., *MDOG* 83, 1951, 57-58 ; BIN-NUN, S., *Tawananna*, 1975, pp.162-164 ; 197-200 (KUB IX 16).

⁶⁵ LAROCHE, E., *Ugaritica* III, 1956, 101, table p.120 ; Gurney, O.R., *StMed* 1, 1979, 220-221 et n.21 ; CARRUBA, O., *III ICH Çorum*, Ankara, 1998, Tafel p.117 (avec Katteşhapi parèdre de Tut̄aliya I).

⁶⁶ FREU, J., *StMed* 9, 1995, p.138 ; *Hethitica* 13, 1996, p.26.

⁶⁷ OTTEN, H., *MDOG* 83, pp.66 et 69-70 : Walanni suit Kantuzzili dans la liste D (KUB XI 10 : 6), la liste E² (KUB XI 8+9, vo 12) et, peut-être la liste F (KUB XXXVI 124 I 10).

⁶⁸ ALP, S., *Hethitische Briefe aus Maşat Höyük*, Ankara, 1991, Abb.3 et Tafel 3 (Mst 76/15) ; OTTEN, H., *Zu einigen Neufunden hethitischer Königssiegel*, Abh.AWL Mainz, Jg 1993, Nr 13, 10-13, Abb.3 et 4, p.11 ; *Das hethitischen Königssiegel der frühen Grossreich* », *ibid.*, Jg 1995, Nr 7, 7-11, Abb.1, p.31.

⁶⁹ OTTEN, H., *ibid.*, 11-13 (empreinte de Çorum 93/9 : « sceau de Henti, Grande Reine, fille du Grand Roi, Héros »).

⁷⁰ LAROCHE, E., *NH* 1966, n°1472 (Walanni) et les n°s 1468-1475 pp.202-203.

⁷¹ OTTEN, H., *MDOG* 83, 1951, pp.64-71 ; CARRUBA, O., « Dokumente... », § 12.1, à paraître (cf.n.51).

⁷² CARRUBA, O., *SMEA* 17, 1978, pp.162-163 ; OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, 1987, n.43 pp.33-34 ; FREU, J., *Hethitica* 13, 1996, pp.31-34 ; *Hethitica* 15, 2002, p.73 ; CARRUBA, O., « Dokumente... », *op.cit.* n.71, § 8, à paraître.

⁷³ SOYSAL, O., « Kantuzzili in Siegelinschriften », *BiOr* 60, 2003, col. 41-55.

⁷⁴ PECCHIOLI DADDI, F., « A 'new instruction' from Arnuwanda I », in P. Taracha, éd., *Silva Anatolica, Fs M. Popko*, Warsaw, 2002, 261-268, pp.265-266.

⁷⁵ SINGER, I., « Kantuzzili the Priest and the Birth of Hittite Personal Prayer », *Silva Anatolica*, 2002, 301-313, pp.308-309 et nn.40-52 pp.308-310.

⁷⁶ PECCHIOLI DADDI, F., *ibid.*, p.265 et n.32.

⁷⁷ cf. n.23 ; en dernier lieu HOUWINK TEN CATE, PH., *AoF* 25, 1998, pp.43-44.

⁷⁸ HOUWINK TEN CATE, PH., *ibid.*, p.44 et n.20 (CTH 251 IV 14-16).

⁷⁹ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, p.187 ; DE MARTINO, S., *Eothen* 4, 1991, p.7.

⁸⁰ CARRUBA, O., *ibid.*, p.187 ; DE MARTINO, S., *ibid.*, p.7 et n.17.

⁸¹ CARRUBA, O., *ibid.*, pp.188-189 ; DE MARTINO, S., *ibid.*, pp.7-8 et nn.19-25.

⁸² CARRUBA, O., *ibid.*, 188-191, où il faut lire Ḫ[i-im-m]u-i-li et non Ar-n[u-wa-an-da en XXXIV 114 : 2'.

⁸³ FREU, J., « Kantuzzili ou de l'homonymie chez les Hittites », in *Le Muséon*, à paraître.

⁸⁴ GURNEY, O.R. apud T.R., Bryce, *The Kingdom of the Hittites*, 1998, n.5 p.132, avait vu la difficulté et proposé, en abandonnant, comme Bryce, la thèse de S. de Martino, de faire de l'aîné, Ḫimili, le père de Tuthaliya I/II.

⁸⁵ OTTEN, H., *Das hethitische Königshaus*, n.43 pp.33-34 ; FREU, J., *StMed* 9, 1995, p.138 ; *Hethitica* 13, 1996, pp.33-34.

⁸⁶ FREU, J., « Les dieux des Aryas occidentaux dans les textes cunéiformes », *LAMA* 13, Nice, 1994, pp.215-216.

⁸⁷ FREU, J., « Kantuzzili... », in *Le Muséon*, à paraître.

⁸⁸ CARRUBA, O., « Dokumente für die Zeit Tuthaliyaš I. und Ḫattušiliš II. » § 8, à paraître.

⁸⁹ SINGER, I., *Silva Anatolica*, 2002, n.44, p.309.

⁹⁰ CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.162-163 (XXIII 16) ; pp.156-163 (CTH 142).

⁹¹ SINGER, I., *Silva Anatolica*, 2002, p.309.

⁹² SINGER, I., *ibid* ; cf. nn.45-46.

⁹³ KUB XXXIV 119+118 ; CARRUBA, O., *SMEA* 18, 1977, pp.192-193 ; GURNEY, O.R., *StMed* 1, 1978, pp.221-223 ; Otten, H., ZA 80, 1990, pp.224-226, HOUWINK TEN CATE, Ph., *JEOL* 34, 1995-1996, pp.66-67 ; FREU, J., *StMed* 9, 1995, pp.144-145.

⁹⁴ KÜHNE, C., *BBVO* I/1, Berlin, 1982, p.262, n.215 et 23, pp.261-264 ; BEAL, R.H., *JCS* 35, 1983, pp.15-119 (Arnuwanda, « mari antiyant » d'Ašmunikal et fils adoptif de Tuthaliya I/II) ; contra de MARTINO, S., *Eothen* 4, 1991, p.17 et n.79 ; HOUWINK TEN CATE, Ph., *JEOL* 34, 1995-1996, pp.67-68 et nn.47-51, identifie à juste titre la reine qui rend un culte à la déesse NIN.GAL en compagnie des fils royaux au coauteur probable de KUB XXXVI 119+118, Ašmunikal ; SOYSAL, O., *BiOr* 60, 2003, col.50, est du même avis.

⁹⁵ CTH 41.2 et CTH 131) ; FREU, J., *Varia Anatolica* 13, 2001, 21-24 (biblio.) ; *Histoire du Mitanni*, Collection Kubaba, Série Antiquité III, Paris, 2003, pp.56-60.

⁹⁶ SÜRENHAGEN, D., *Paritätische Staatsverträge aus hethitischer Sicht* (CTH 379), Pavie, 1985.

⁹⁷ cf. CTH 75, CTH 135 (WEIDNER, E., PDK, 1923, Nr 10,136-148) ; CTH 136 ; KUB LVII 18 (traité avec l'Aštata).

⁹⁸ WESTBROOK, R., WOODARD, R.D., *JAOS* 110, 1990, pp.641-659 (édit « middle hittite » attribué à Tuthaliya IV !).

⁹⁹ SALVINI, M., VAGNETTI, L., « Una Spada di Tipo Egeo da Boğazköy », *PdP* 49, 1994, pp.215-236.

¹⁰⁰ CTH 143 (« annales conjointes ») signale le passage d'Arnuwanda en Kizzuwatna (par Adaniya/Adana en particulier) sans que la situation de ce pays soit précisée par le texte lacunaire de KUB XXIII 21 ro II 4-10.

¹⁰¹ FREU, J., « De l'indépendance à l'annexion. Le Kizzuwatna et le Hatti aux XVI^e et XV^e siècles avant notre ère », *La Cilicie : Espaces et Pouvoirs locaux, Varia Anatolica* 13, 2001, pp.13-36, pp.21-24 ; table p.31 (biblio.) ; HOUWINK TEN CATE, PH., *AoF* 25, 1998, pp.43-50 (« 3.The dynastic marriages... »).

¹⁰² FREU, J., *StMed* 9, 1995, pp.137-139 ; *Hethitica* 13, 1996, pp.25-26 (où Walanni est l'épouse supposée de Tuthaliya I) ; contra CARRUBA, O., *III ICH*, Ankara, 1998, Tafel p.117 (Katteşhapi, épouse de Tuthaliya I).

¹⁰³ SOYSAL, O., *BiOr* 60, 2003, pp.48-50.

¹⁰⁴ DINÇOL, A., *StBoT* 45, pp.95-96 ; SOYSAL, O., *ibid.*, n.35, col.50.

¹⁰⁵ SOYSAL, O., *ibid.*, col.50.

¹⁰⁶ SOYSAL, O., *ibid.*, col. 50-54.

¹⁰⁷ SOYSAL, O., *ibid.*, col.53 et n.54.

¹⁰⁸ DINÇOL, A.M., « Ein interessanter Siegelabdruck aus Boğazköy und die damit Verknüpften historischen Fragen », *IV IKH Würzburg* 1999, *StBoT* 45, 2001, 89-97 ; SOYSAL, O., « Siegelabdruck Bo 78/56 aus Boğazköy », *BiOr* 60, 2003, col.45-48 ; GÜTERBOCK, H.G., *JCS* 10, 1956, p.60.

¹⁰⁹ CARRUBA, O., « Dokumente... », § 11.2.1 et 11.2.3, à paraître ; Soysal, O., *BiOr* 60, 2003, col.46.

¹¹⁰ POETTO, M., *L'Iscrizione Luvio-Geroglifica di Yalburt*, *StMed* 8, 1993, pp.28-29 et nn.41-43 (ti/awa/ina) ; HAWKINS, J.D., *The*

Hieroglyphic Inscription of the Sacred Pool Complex at Ḫattuša (Südburg), StBoT, Beih.3, Wiesbaden 1995, Appendix 5, pp.114-117.

¹¹¹ PECHIOLI DADDI, F., *Mestieri, Professioni e dignità nell'Anatolia ittita* (IncGr 79), Roma, 1982, pp.173-180.

¹¹² DINÇOL, A., *op.cit.*, p.91 ; SOYSAL, O., *BiOr* 60, col.47.

¹¹³ DINÇOL, A., *ibid.*, p.95 (« ...können wir die Kalotten nicht in der Mitte des 15. Jahrhunderts datieren ») ; même conclusion de SOYSAL, O., *BiOr* 60, 2003, col.47-48.

¹¹⁴ RIEMSCHNEIDER, K.K., « Die hethitische Landschenkungsurkunden », *MIO* 6, 1958, 344-355 (LSU 1).

¹¹⁵ LAROCHE, E., *Ugaritica* 3, 1956, pp.135-137 ; 142-147 ; 152-157 ; HERBORDT, S., « Sigilli di funzionari e dignitari ittiti », apud M. Marazza et al., *Il Geroglifico Anatolico*, Napoli, 1998, pp.173-193 ; DINÇOL, B., « Bemerkungen über die hethitischen Siegelnhaber mit mehreren Titeln », *IV IKH Würzburg* 1999, StBoT 45, 2001, pp.98-105.

¹¹⁶ GÜTERBOCK, H.G., « The Deeds of Suppiluliuma... », *JCS* 10, 1956, pp.59-60.

¹¹⁷ BECKMAN, G., *HDT*, n°3, pp.22-30.

¹¹⁸ *Id.*, *ibid.*, §§ 25-28, pp.27-28.

¹¹⁹ FREU, J., « Les archives de Maşat Höyük... », *LAMA* 8, 1983, p.120 ; BEAL, R.H., *TdH* 20, 1992, 321, n.1325 ; la restauration ŠEŠ dans le fr.2 de CTH 40 est admise par Soysal, O., *BiOr* 60, 2003, col.48 et n.30.

¹²⁰ GURNEY, O.R., « Mita of Pahluwa », *Liverpool AAA* 28, 1948, pp.32-54.

¹²¹ SOYSAL, O., *BiOr* 60, 2003, col.47 (avec la lecture, discutable, d'un 4^{ème} nom, « Ni-na »).

¹²² HERBORDT, S., ALKAN, M., « Einscheibenfoörmigen Hieroglyphensiegel im Sivas Museum », *ArAnat* 4, 2000, pp.89- 98 ; CARRUBA, O., « Dokumente... », *op.cit.*, à par., § 11.2.2 ; SOYSAL, O., « Siegelstock SM 90/2 aus Sivas », *BiOr* 60, 2003, col.41-45.

¹²³ SOYSAL, O., *ibid.*, col.44, lit « Ni-na » (L.55 – L.35).

LOUVITE HIÉROGLYPHIQUE AZA- « AIMER »*

Aza- est un verbe relativement bien attesté dans le corpus de textes louvites hiéroglyphiques¹. Son orthographe et son contenu sémantique ne posent aujourd'hui aucune difficulté insurmontable. Toutefois, le présent article tentera de mettre en lumière ce terme, qui, en raison justement de sa « transparence », ne bénéficie pas toujours de l'attention qu'il mérite : cette étude, qui ne prétend en rien à l'exhaustivité, fournira dans un premier temps un état de la question sur les attestations et l'orthographe de *aza-* ; nous nous pencherons ensuite sur ses emplois et son étymologie.

Nous offrons cette modeste étude au Pr. R. Lebrun ; avec un enthousiasme débordant et inépuisable, il nous a communiqué son amour pour les études anatoliennes et nous a fait découvrir un monde vaste et passionnant : qu'il en soit remercié infiniment.

1. Attestations

Aza- est majoritairement attesté sous la forme participiale *azami-* (15 attestations, 13 au nominatif singulier² et 2 à l'accusatif singulier³). Les formes personnelles sont toutes à l'indicatif préterit : 3e pers. du singulier, *azata* (2 x)⁴, ou du pluriel, *aza(n)ta* (3 x)⁵ ; la détermination du nombre est impossible lorsque le contexte est trop abîmé (2 x)⁶ ou en cas de sujets multiples au singulier⁷ (2 x)⁸.

En ce qui concerne la chronologie, le verbe *aza-* est présent pendant toute la période d'attestation du louvite hiéroglyphique : depuis les textes les plus anciens (cf.